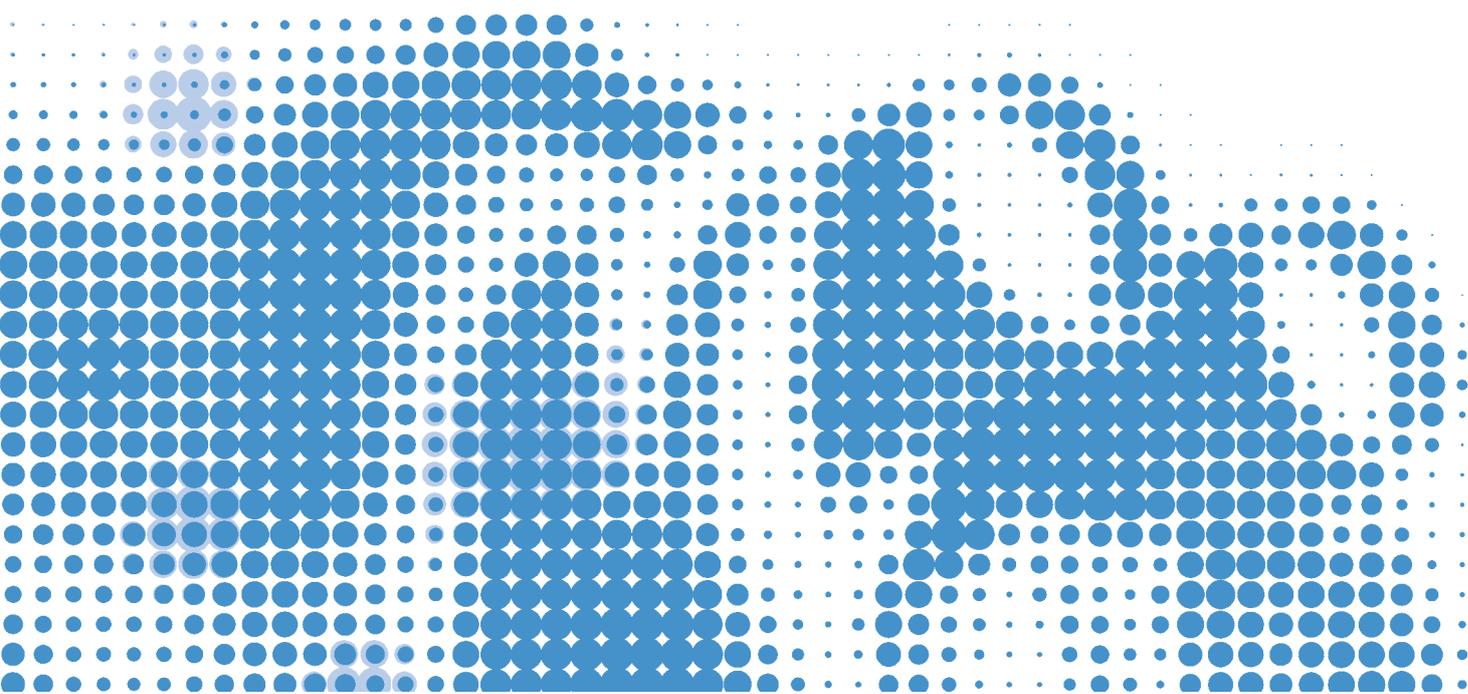




Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

OBSAN BULLETIN 6/2016



Observatoire suisse de la santé

Rapport annuel 2015

L'**Observatoire suisse de la santé (Obsan)** est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Obsan analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décision et leur action. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.obsan.ch.

Impressum

Editeur

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Direction du projet

Sabine Soler (Obsan)

Série et numéro

Obsan Bulletin 6/2016

Renseignements/informations

Observatoire suisse de la santé

Espace de l'Europe 10

CH-2010 Neuchâtel

Tél. 058 463 60 45

obsan@bfs.admin.ch

www.obsan.ch

Langues du texte original

Français et allemand

Traduction

Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture

Roland Hirter, Berne

Graphisme/Layout

Section DIAM, Prepress/Print

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Numéro de commande

1034-1606

Cette publication est également disponible en allemand

(numéro de commande: 1033-1606).

Prix

Gratuit

Téléchargement du fichier PDF

www.obsan.ch → L'Obsan

ISBN

978-2-940502-59-2

© Obsan 2016

Rapport annuel 2015

Editorial	3
1 L'Obsan	5
1.1 Rétrospective de l'année	5
1.2 Equipe	6
1.3 Ressources et finances	7
1.4 Centre clients	9
1.5 Réseau	10
Témoignages de partenaires de l'Obsan	12
2 Domaines de compétence	14
2.1 Coûts, financement, concurrence	14
2.2 Population et recours aux soins	16
2.3 Professions de santé et offre de soins	18
2.4 Santé mentale, maladie et handicap	20
2.5 Rapports de santé et monitoring	22
Témoignages de partenaires de l'Obsan	24
3 Publications 2015	26

Editorial

Bien qu'ils varient d'un pays à un autre, les systèmes de santé sont pour la plupart confrontés à des défis similaires. La qualité des soins et leur accessibilité, mais aussi leur coût et leur financement sont partout des thèmes centraux de la politique. La complexité du système impose qu'on puisse en conserver une vue d'ensemble.

L'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé a publié l'année dernière une telle vue d'ensemble pour la Suisse. Il a bénéficié à cet effet de la précieuse participation de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan). L'Obsan a ainsi contribué à une plus grande comparabilité des systèmes de santé européens et de leurs réformes, et ouvert à la Suisse une fenêtre sur les expériences réalisées à l'étranger.

Au niveau suisse aussi, l'Obsan travaille à rendre le système de santé plus transparent. Le rapport national sur la santé publié en 2015 fait partie des instruments à cet effet. Il en ressort que l'état de santé de la population suisse est resté stable. Le rapport met aussi l'accent sur le principal défi des systèmes de santé actuels: l'augmentation du nombre de malades chroniques.

Outre de nombreuses analyses destinées aux cantons, l'Obsan a réalisé l'année dernière divers mandats pour l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et, pour la première fois, un mandat émanant directement du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (SG-DFI): l'Obsan a été chargé d'élaborer des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre de la stratégie «Santé 2020». Tous ces mandats montrent que, grâce à ses contributions et analyses, l'Obsan a acquis une place bien ancrée et respectée dans le système suisse de santé. L'Obsan ne fait pas lui-même de politique dans le domaine de la santé, mais il apporte son soutien à celles et ceux qui en font, en leur livrant les faits nécessaires à une prise de décision fondée.

La conception du nouveau site internet de l'Obsan répond elle aussi à un souci de clarté. La nouvelle structure permet d'accéder rapidement aux sujets, publications, indicateurs et acteurs recherchés.

La palette de prestations proposée et le nouveau site internet sont le fruit du travail de toute une équipe qui, au prix d'importants efforts, a contribué à améliorer la lisibilité du système de santé suisse. C'est à elle que revient le mérite d'avoir fait de l'Obsan une plaque tournante indispensable des informations sur la santé en Suisse.

Le comité de pilotage:

Marco D'Angelo

Chef de division
Santé et affaires sociales
Office fédéral
de la statistique

Stefan Leutwyler

Secrétaire central suppléant
Conférence suisse
des directrices et directeurs
cantonaux de la santé

Stefan Spycher

Vice-directeur
Office fédéral
de la santé publique

1 L'Obsan

1.1 Rétrospective de l'année

Le Rapport national sur la santé a constitué la clé de voûte de l'activité de l'Obsan en 2015. Principalement consacré aux maladies chroniques, il établit des parallèles avec la stratégie de lutte contre les maladies non transmissibles (stratégie MNT) présentée la même année par le Dialogue Politique nationale suisse de la santé. Le Rapport national sur la santé a été présenté le 20 août lors d'un symposium qui s'est tenu à Berne; il a été complété sur le site internet de l'Obsan de plusieurs rapports thématiques et informations complémentaires.

Divers rapports sur la santé cantonaux ont été achevés en parallèle. Chacun de ces rapports décrit l'état de santé de la population du canton et braque les projecteurs sur des aspects particuliers du système de santé cantonal. La rédaction de ces rapports, dont la plupart dépassent 180 pages, a mobilisé durablement une bonne partie de l'équipe.

Les effets des changements apportés en 2012 au système de financement des hôpitaux ont occupé plusieurs autres collaborateurs. Sur mandat de l'OFSP, l'Obsan a effectué plusieurs évaluations partielles qui ont débouché sur trois publications au cours du premier semestre.

L'Obsan a publié d'autres analyses sur le système de santé dans la seconde moitié de l'année. Elles ont porté sur le transfert d'activités du stationnaire vers l'ambula-toire et sur les flux de patients en Suisse et dans les pays voisins. La liste des parutions de 2015 compte encore un rapport sur les soins de longue durée et un autre principalement consacré aux soins de base, réalisé à partir de l'étude «International Health Policy Survey» du Commonwealth Fund.

L'Obsan a également mis à jour ses bases contractuelles. Le 19 janvier 2015, le comité opérationnel du Dialogue Politique nationale suisse de la santé a approuvé le nouveau mandat de prestations, sur lequel l'Obsan s'appuiera pour la période de 2016 à 2020. Les négociations avec les cantons ont débouché sur la signature de 18 contrats de cinq ans. De tels accords contribuent grandement à la stabilité de l'Obsan.

Un autre temps fort de l'année 2015 a été la mise en ligne en août du nouveau site internet. Sa conception avait été lancée suite à la décision de l'Office fédéral de la statistique (OFS) de revoir entièrement son site, qui hébergeait aussi celui de l'Obsan. Le nouveau site internet de l'Obsan, indépendant, se caractérise par un nouveau graphisme, mais aussi par une navigation simplifiée.

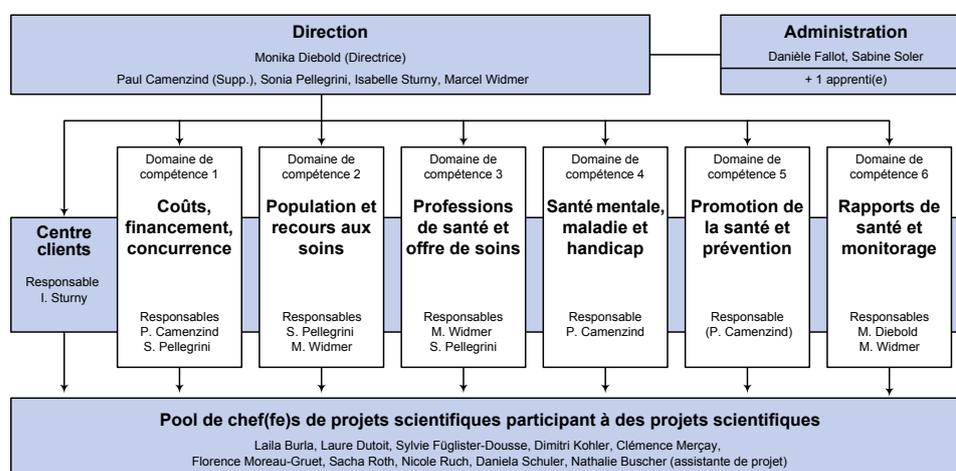
1.2 Equipe

L'équipe administrative a été fortement sollicitée en 2015 suite au départ de Mara Tiberini à fin 2014. Les deux personnes restantes, Danièle Fallot et Sabine Soler, se sont partagé les tâches à accomplir. Elles ont relevé ce défi haut la main.

Luca Petrini, collaborateur scientifique, a quitté l'Obsan à fin avril. Son poste a été repris au milieu de l'année par Clémence Merçay, qui occupait jusque-là un poste à durée limitée. Laila Burla, collaboratrice scientifique, a réduit en août son taux d'occupation à 60%, pour une durée limitée au printemps 2016.

La situation actuelle des mandats permet de créer un nouveau poste de collaborateur scientifique, qu'il reste à pourvoir.

Organigramme de l'Obsan



(Etat en décembre 2015)

Personnel de l'Obsan

Fonction	Nombre de personnes	Pour cent de poste
Direction	1	100
Responsables de domaines	4	340
Chef(fe)s de projets scientifiques	9	680
Collaborateurs/collaboratrices administratifs	3	180
Stagiaires/apprenti-e-s	1	100
Total	18	1400

(Etat en décembre 2015)

1.3 Ressources et finances

Fin 2015, 18 personnes se partageaient 14 postes à plein temps. 7,6 postes (répartis entre dix personnes) et un poste d'apprenti (une personne) étaient financés par le budget de l'OFS dans le cadre du financement de base. Les 5,4 autres postes à plein temps (répartis entre sept personnes) ont été financés par les fonds de tiers générés.

Le tableau ci-dessous présente le financement de l'Obsan lié aux projets pour les années 2013 à 2015 ainsi que le budget pour l'année 2016.

Contributions au financement de l'Obsan, de 2013 à 2016* en francs		2013	2014	2015	2016 (Budget)
Fonds propres (crédits de biens et services OFS)	Mandats de recherche et de développement	339 248	323 768	235 466	328 000
	Mandats informatiques/enquêtes	103 476	193 356	170 033	189 000
	<i>Total fonds propres</i>	442 724	517 124	405 499	517 000
Fonds de tiers (liés)	Cantons** (avec contrat-type ou contrat de prestations)	977 089	949 647	999 360	660 000
	Autres offices fédéraux (que l'OFS)	169 762	148 043	295 870	226 000
	Autres institutions	46 489	87 643	38 858	20 000
	<i>Total fonds de tiers</i>	1 193 340	1 185 333	1 334 088	906 000
Total	1 636 064	1 702 457	1 739 587	1 423 000	

* sans le financement de base assuré par l'OFS (env. 1,4 million)
 ** y c. les villes et la Principauté de Liechtenstein

Dans le secteur de la recherche et du développement, l'Obsan a attribué en 2015 à des partenaires externes des mandats pour un montant de 235'000 francs, un chiffre inférieur à 2014 (324'000 francs). Parallèlement, il a dépensé 170'000 francs pour réaliser des projets informatiques et acheter des données. Ce montant, mis à la charge du crédit pour l'informatique et la collecte de données, est lui aussi légèrement inférieur aux dépenses de l'année précédente (2014: 193'000 francs). Les dépenses liées aux projets et financées par les fonds propres se sont ainsi élevées à 405'000 francs en 2015.

Le montant réuni sur la base des contrats standard conclus avec 18 cantons et des autres contrats de prestations a battu un nouveau record, avec 999'000 francs, contre 950'000 francs l'année précédente. Ce résultat réjouissant est dû en partie aux rapports cantonaux sur la santé, qui ont représenté un volume de commandes de la part des cantons relativement important pour la période 2013 à 2015. S'ajoute à cela que les cantons connaissent désormais bien les prestations de l'Obsan, utiles par exemple à la planification des hôpitaux et des établissements médico-sociaux, et qu'ils y recourent régulièrement, d'où une augmentation du nombre de mandats. Maintenant que les derniers rapports cantonaux sur la santé ont été livrés, l'Obsan a passablement diminué ses prévisions de rentrées au budget 2016, à 660'000 francs.

En ce qui concerne les prestations fournies aux offices fédéraux autres que l'OFS, et notamment à l'OFSP, l'année 2015 s'est aussi révélée particulièrement favorable, avec un montant record de recettes, soit exactement le double qu'un an auparavant (2015: 296'000 francs; 2014: 148'000 francs). Les montants perçus sur la base des contrats conclus avec d'autres institutions ont en revanche reculé (39'000 francs, contre 88'000 en 2014). Le chiffre d'affaires généré en 2015 par des fonds de tiers n'en marque pas moins un nouveau record, avec 1'334'000 francs (précédent record: 1'193'000 francs en 2013). Ce succès souligne la forte orientation-clients de l'Obsan en 2015.

Le budget 2016 lié aux projets financés par les fonds propres a été augmenté par rapport à 2015 et retrouve son niveau de 2014. Pour les fonds de tiers, une baisse relativement forte est prévue. L'Obsan s'attend ici à un recul pour les trois sous-catégories des fonds de tiers, qui devraient au final totaliser un peu plus de 900'000 francs en 2016. Le budget 2016 est calculé de telle manière que des hausses de recettes restent possibles, notamment au niveau des fonds de tiers.

1.4 Centre clients

Le centre clients est le service central d'informations pour la clientèle de l'Obsan. Il coordonne et traite les demandes des cantons, des offices fédéraux et d'autres institutions de la santé publique en Suisse. De plus, il favorise l'échange entre l'Obsan et ses partenaires dans le cadre d'un atelier annuel.

En 2015, 18 cantons avaient conclu un contrat-type avec l'Obsan. Ces contrats permettent aux cantons de bénéficier, à un tarif préférentiel, de prestations individualisées et adaptées à leurs problématiques spécifiques, à la différence des prestations générales (livres, rapports, manifestations, etc.). En 2015, de nouvelles négociations ont eu lieu avec les cantons pour préparer les contrats qui s'appliqueront pendant la période 2016 à 2020. Il est réjouissant de constater que les 18 contrats-types ont tous été renouvelés.

L'année 2015 a aussi été marquée par 36 nouveaux mandats d'analyse. L'Obsan en a achevé 27 au cours de l'année. 14 mandats plus anciens étaient toujours en cours en 2015, dont 11 ont été achevés. Trois quarts de ces 50 mandats émanent des cantons, un quart de la Confédération et d'autres institutions. Au total, en 2015, l'Obsan a pu décompter quelque 161'000 francs nets des crédits de prestations des cantons avec un contrat-type, et 712'000 francs ont été facturés pour des contrats de prestations à des cantons, des offices fédéraux et diverses institutions. Au final, les recettes provenant des fonds de tiers ont largement dépassé en 2015 les montants des années précédentes.

La plupart des mandats qui ont été confiés en 2015 à l'Obsan concernaient le domaine de compétence «Population et recours aux soins». L'Obsan a soutenu plusieurs cantons et régions en leur fournissant des bases statistiques pour leur planification des hôpitaux et des établissements médico-sociaux. Il a également travaillé sur les rapports de santé de cinq cantons et sur sept projets d'envergure commandés par l'OFSP. Une liste des mandats 2015 peut être obtenue auprès de l'Obsan.

Exemples de mandats de clients 2015

- **Monitoring des flux de patients ambulatoires en Suisse du Nord-Ouest** (Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure).
- **Bases statistiques pour la planification des établissements médico-sociaux** (Appenzell Rhodes-Extérieures, Fribourg, Grisons, Lucerne, Thurgovie, Uri, Valais, Zurich et le Limmattal).
- **Monitoring de la levée du moratoire sur l'installation des médecins en cabinet privé: mise à jour des données 2014, sur mandat de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).**
- **Détermination des besoins futurs en médecins par spécialité: modèle conceptuel sur mandat de l'OFSP.**

En 2015, l'Obsan a une nouvelle fois organisé un atelier bilingue pour ses partenaires à Berne. A cette occasion, il a présenté divers projets menés dans les différents domaines de compétence. Lors de cette rencontre, plus de 70 participants ont eu l'occasion de discuter en groupes des quatre thèmes suivants: planification des établissements médico-sociaux, financement des hôpitaux, personnel de santé et rapports sur la santé.

1.5 Réseau

L'Obsan occupe aujourd'hui une place reconnue parmi les institutions chargées de la planification et de la recherche dans le domaine de la santé. Les demandes pour des collaborations et la publication de résultats externes sont de plus en plus nombreuses.

L'Obsan a aussi mené des activités et noué des contacts à l'étranger en 2015. Citons en particulier ses contributions au rapport national *HiT¹ Switzerland 2015*, publié par l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé, au rapport *The Swiss Health Care System 2015*, réalisé en coopération avec le Commonwealth Fund ainsi qu'au séminaire consacré aux scénarios de développement pour la Suisse et à l'article qui en a résulté, sous l'égide de la société Allemagne-Suisse pour la politique de la santé (Deutsch-Schweizerische Gesellschaft für Gesundheitspolitik). Le mandat d'expert confié par le Joint Research Centre de la Commission européenne a constitué une expérience particulière: lors d'une conférence qui s'est tenue à Odessa, le directeur suppléant de l'Obsan a livré une contribution à la réforme du système de santé ukrainien.

Site Internet

L'Obsan a complètement revu la conception de son site. La nouvelle mouture a été mise en ligne le 13 août 2015. Le site internet a été modernisé et sa structure simplifiée. Les deux principaux produits de l'Obsan, à savoir les publications et les indicateurs, y figurent en vedette. Les dernières publications sont affichées en bonne place sur la page d'accueil. La possibilité de choisir divers thèmes de santé permet un accès rapide aux informations, publications et indicateurs d'un thème donné.

Un autre projet est en cours, qui vise à améliorer la présentation et l'interactivité des indicateurs sur le site internet. Le passage à cette nouvelle formule se fera dans le courant de 2016.

¹ HiT = Health in Transition (cf. <http://www.euro.who.int/en/about-us/partners/observatory/publications/health-system-reviews-hits>).

Membres du groupe d'accompagnement (état fin 2015)

Obsan/OFS

- [Monika Diebold](#), Observatoire suisse de la santé (présidente du groupe d'accompagnement)
- [Paul Camenzind](#), Observatoire suisse de la santé (secrétariat du groupe d'accompagnement)
- [Marco D'Angelo](#), Office fédéral de la statistique, division Santé et affaires sociales

Cantons

- [Stéphane Luyet](#), Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
- [Pierre-Olivier Barman](#), canton de Vaud, Service de la santé publique
- [Cristina Gianocca](#), canton du Tessin, Divisione della salute publica
- [Daniel Hug](#), canton de Berne, Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
- [Edith Lang](#), canton de Lucerne, Office de la statistique

Science

- [Matthias Egger](#), Université de Berne, Institut de médecine sociale et préventive
- [Fred Paccaud](#), Université de Lausanne, Institut de médecine sociale et préventive
- [Matthias Bopp](#), Université de Zurich, Epidemiology, Biostatistics and Prevention Institute

OFSP, OFAS

- [Claude Vuffray](#), Office fédéral de la santé publique, section Gestion des données et statistique
- [Maria Hodel](#), Office fédéral de la santé publique, section Registre des professions de la santé
- [Martin Wicki](#), Office fédéral des assurances sociales, secteur Recherche et évaluation

Partenaire du système de santé publique

- [Lisa Guggenbühl](#), Promotion Santé Suisse
- [Luc Fornerod](#), Observatoire valaisan de la santé
- [Caroline Piana](#), H+ Les Hôpitaux de Suisse



Dr Nicolas Senn

Responsable du Centre de
recherche et développement

Policlinique médicale
universitaire (PMU), Lausanne

Témoignages de partenaires de l'Obsan

«C'est en 2010 que la Policlinique Médicale Universitaire (PMU) de Lausanne, au travers du programme SPAM (Swiss Primary Health Care Active Monitoring), a débuté une fructueuse collaboration avec l'Obsan.

Le programme SPAM vise à mettre sur pied un monitoring des performances, et plus généralement à améliorer la compréhension du fonctionnement de la médecine de famille en Suisse. Trois éléments ont été tout particulièrement précieux pour nous dans la collaboration avec l'Obsan. Premièrement, il a été crucial de pouvoir nous appuyer sur l'expertise de l'Obsan en matière de monitoring au travers notamment de leur participation à nos différents groupes d'experts et du comité de pilotage de SPAM. Deuxièmement, la connaissance de l'Obsan des sources d'information sur le système de santé suisse et la publication d'un grand nombre de ressources bibliographiques sur le domaine sont essentielles pour nos développements. Enfin, et surtout, le soutien méthodologique et logistique fourni par l'Obsan est pour nous un élément très important pour la réalisation de nos activités, notamment en matière de publication des résultats sous forme de rapports.

Il s'agit probablement là d'une collaboration assez unique en Suisse entre deux institutions complémentaires, l'une active en recherche académique «de terrain», la PMU, et l'autre experte de l'analyse du système de santé suisse, l'Obsan. Ce partenariat permet de réaliser en commun des projets de recherche d'importance et de pousser plus loin le développement de la recherche sur le système de santé centré sur la médecine de famille en Suisse. Nous ne pouvons que nous en réjouir et souhaiter longue vie à cette collaboration!»

Témoignages de partenaires de l'Obsan

«Je connaissais l'Obsan avant même qu'il n'existe: en 1999, alors que je travaillais à l'Office fédéral de la santé publique, j'ai rédigé un discours que Madame Ruth Dreifuss, alors Présidente de la Confédération, a prononcé à l'occasion de la première Journée de travail de la Politique nationale suisse de la santé. Ce discours portait précisément sur la nécessité de créer un observatoire de la santé. Je ne saurais dire si ce discours a donné l'impulsion nécessaire aux cantons et aux offices fédéraux, ou si d'autres motifs ont aussi joué, le fait est que l'Obsan est aujourd'hui réalité et qu'il accomplit ce qu'on en attendait à l'époque.

Bien des années ont passé, et j'ai eu l'occasion de travailler avec l'Obsan, d'abord en tant que mandataire (rédaction de rapports et d'analyses pour le canton de Berne) – rôle dans lequel j'ai pu apprécier la compétence et l'engagement de cette institution – puis en tant que mandante (comme co-auteur du Rapport national sur la santé 2015). Là encore, j'ai pu constater combien l'équipe de l'Obsan, dirigée par Monika Diebold, fait preuve d'ouverture et s'engage pour un travail de qualité. Aujourd'hui encore, l'Obsan reste attaché à son but premier: exploiter des données scientifiques pour optimiser le système de santé et améliorer l'état de santé et le bien-être de la population.»



Nicole Bachmann

Collaboratrice scientifique

Institut de travail social et de santé, Haute école de travail social, FHNW, Olten

2 Domaines de compétence

2.1 Coûts, financement, concurrence

Dans le domaine de compétence «Coûts, financement, concurrence», l'Obsan présente et analyse les dépenses et le financement du secteur suisse de la santé. Le niveau actuel des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et son évolution, de même que l'examen des différences interrégionales et intercantionales, occupent le premier plan. Ce domaine de compétence couvre aussi les comparaisons internationales des coûts globaux de la santé.

L'Obsan a établi une telle comparaison internationale au travers de sa publication «*Switzerland: Health System Review 2015. Health Systems in Transition*». Ce rapport national, réalisé en collaboration avec l'*Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé*, contient également un chapitre détaillant le financement et les coûts du système de santé suisse. Cette comparaison fait encore une fois ressortir clairement les particularités du système suisse: des coûts globalement élevés et une part importante de ceux-ci assumée par les ménages.

Dans le domaine des coûts, du financement et de la concurrence, deux projets méritent plus particulièrement d'être signalés: Le rapport «Virage ambulatoire» (Obsan Rapport 68), qui analyse si la progression de l'ambulatoire résulte d'un transfert des prestations à partir du stationnaire ou d'une expansion de l'offre de soins. L'évolution de onze procédures chirurgicales pratiquées dans les deux secteurs de 2007 à 2013 a été mesurée. Il en résulte que le nombre d'actes effectués de manière ambulatoire a fortement progressé pendant cette période, augmentation davantage due à une expansion de l'offre ambulatoire qu'à un transfert des prestations du stationnaire à l'ambulatoire. En d'autres termes, la progression des opérations ambulatoires n'est que rarement compensée par une diminution des opérations stationnaires.

L'Obsan s'est aussi chargé d'un mandat de l'OFSP concernant le secteur des soins aigus hospitaliers en Suisse. Point de départ du projet: l'hypothèse qu'il existe des effets non souhaitables dans le système de financement. Concrètement, l'étude a cherché à déterminer l'évolution des volumes de prestations selon les classes d'assurés dans le secteur des soins aigus hospitaliers. Les données de la statistique médicale de l'OFS montrent des évolutions différentes de ces volumes selon les classes d'assurés pendant la période 2008 à 2014.

On peut encore attribuer à ce domaine deux types de mandats émanant des cantons. Dans le cadre des rapports sur la santé des cantons de Fribourg, de Genève, d'Uri et des Grisons (voir le chapitre 2.5 Rapports de santé et monitoring), l'Obsan a réalisé pour chaque rapport un chapitre détaillé sur les coûts et les primes de l'assurance obligatoire des soins et sur les modèles d'assurance utilisés. Le second type de mandats concerne des demandes individuelles des cantons sur le thème des coûts dans l'assurance obligatoire des soins. Citons à titre d'exemples une analyse des coûts 2014 de l'AOS dans les régions hospitalières des Grisons et une étude pour le canton de Vaud consacrée à l'évolution des coûts bruts et nets de l'AOS de 2010 à 2014, par fournisseur de prestations et catégorie d'âges.

Projets en cours

Impact de l'innovation sur les dépenses de médicaments

Les nouveaux médicaments ont en général un prix plus élevé, qui dans la mesure où ils s'ajoutent ou se substituent aux produits existants, peut contribuer à accroître les dépenses pour des médicaments. Quel rôle jouent ces nouveaux médicaments dans l'augmentation des dépenses? Comment l'innovation se diffuse-t-elle dans le marché suisse des médicaments? Ce sont les questions qui seront abordées dans ce nouveau projet, basé sur les données du pool tarifaire de SASIS SA.

*Anne Decollogny,
Sacha Roth,
Sonia Pellegrini
IUMSP, Lausanne,
Obsan*

2.2 Population et recours aux soins

Alors que le vieillissement de la population s'accélère, le thème de la prise en charge au grand âge revient au devant de l'actualité. La question des structures nécessaires et de leur financement occupe aussi bien les cantons que la Confédération, chargée par un postulat parlementaire de présenter une stratégie sur les soins de longue durée. Fort de ce contexte, le domaine de compétence «Population et recours aux soins» a mis en 2015 l'accent sur la thématique «Âge», afin de mettre à disposition des informations actuelles susceptibles de soutenir les décideurs dans leurs travaux. Il s'est ainsi engagé dans la production d'une série de trois rapports sur le recours aux soins de longue durée.

Le premier rapport de cette série présente les grandes tendances en matière de recours aux soins de longue durée (Obsan Rapport 67). Il montre que, marquée par le virage ambulatoire, la prise en charge des personnes âgées a considérablement évolué sur la période 2006–2013 en Suisse, avec notamment un repositionnement des établissements médico-sociaux (EMS) dans la chaîne de soins et une expansion des services d'aide et de soins à domicile.

Avec la deuxième étude, l'Obsan propose une actualisation des chiffres du recours aux soins de longue durée dans les cantons. Parue il y a près de dix ans, la première étude mettait en lumière l'importance des différences régionales dans le recours aux EMS et aux services d'aide et de soins à domicile (document de travail 17, 2006). Le rapport actuel présente l'ampleur des différences cantonales en 2013, analyse le degré de convergence des pratiques cantonales et identifie des modèles-types de prise en charge (Obsan Rapport 69).

Le troisième rapport enfin est consacré aux structures dites intermédiaires. Ces structures, à mi-chemin entre l'ambulatoire et le stationnaire et parmi lesquelles on trouve les appartements protégés, ne sont encore que partiellement documentées dans la statistique. Elles sont pourtant devenues un élément incontournable dans l'adaptation du système médico-social au vieillissement de la population. Ce rapport proposera, sur la base d'une enquête réalisée en 2015 auprès des cantons, un premier inventaire des offres existantes (à paraître au premier semestre 2016).

Miroir de cette préoccupation, les cantons sont de plus en plus nombreux à effectuer ou à revoir leur planification médico-sociale. En témoignent les nombreuses projections statistiques en vue de la planification des besoins en lit d'EMS réalisées par l'Obsan. Au total, ce ne sont pas moins de 8 cantons (Appenzell Rhodes Extérieures, Fribourg, Grisons, Lucerne, Thurgovie, Uri, Valais, Zurich) et le Limmattal qui ont bénéficié du soutien technique et des analyses de l'Obsan au cours de l'année écoulée. En outre, l'Obsan a élaboré les bases statistiques pour la planification hospitalière de trois cantons (Lucerne, Neuchâtel, Thurgovie). Pour les planifications hospitalières et celles des EMS, l'Obsan met en effet à la disposition des cantons des instruments spécifiques pour évaluer les besoins en lits d'hôpitaux ou en places en EMS d'ici dix à vingt ans.

En parallèle, l'Obsan a poursuivi les travaux amorcés depuis quelques années sur le recours aux prestations de santé. Sur le thème des différences géographiques, l'Obsan a prolongé sa collaboration avec l'Institut pour la recherche évaluative en médecine (IEFM) de l'Université de Berne en vue de la création de l'Atlas suisse des soins de santé. Il a aussi poursuivi, sur mandat des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, l'évaluation en cours depuis 2007 du projet pilote sur la collaboration transfrontalière entre l'Allemagne et la Suisse dans le domaine de la santé. La phase 2 s'est conclue en 2015 par la rédaction d'un rapport de synthèse, tandis que la direction cantonale du projet prévoit déjà une troisième phase.

Projets en cours

Structures intermédiaires

Les structures intermédiaires (par ex. les logements adaptés et logements avec encadrement médico-social, les structures d'accueil de jour ou de nuit ou les courts séjours en établissement médico-social) ont gagné en importance dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes ou en voie de fragilisation. Elles ne sont toutefois recensées ni dans la Statistique des établissements médico-sociaux (SOMED), ni dans la Statistique de l'aide et des soins à domicile (SPITEX), ou que partiellement. Un premier relevé des structures intermédiaires pour les personnes âgées en Suisse doit venir combler cette lacune.

*Sarah Werner,
Eliane Kraft,
Sonia Pellegrini,
Laure Dutoit
Ecoplan, Berne
Obsan*

Exploitation des données du pool HomeCareData – Projet pilote

HomeCareData (HDC) est une plate-forme de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile pour un management de la qualité basé sur des données. Elle permet aux organisations d'aide et de soins à domicile qui travaillent avec RAI-HC d'utiliser les données provenant de l'évaluation des besoins pour assurer la qualité et répondre aux objectifs opérationnels. Dans une phase pilote, l'Obsan tente d'analyser ces données et d'estimer les possibilités d'effectuer une exploitation statistique.

*Laure Dutoit,
Sonia Pellegrini
Obsan*

Bases statistiques pour la planification régionale des établissements médico-sociaux

L'Obsan a développé à l'intention des cantons et des communes un modèle pour la planification des établissements médico-sociaux. Ce modèle fournit des estimations sur le nombre à venir de personnes tributaires de soins de 65 ans et plus et les futurs besoins de lits de soins. Les possibles évolutions démographiques et épidémiologiques ainsi que les décisions politiques liées aux soins sont présentées sous forme de scénarios. Ces derniers considèrent aussi la prévalence du besoin de soins et les structures des soins de longue durée du canton ou de la commune.

*Laure Dutoit,
Dimitri Kohler,
Nicole Ruch,
Marcel Widmer,
Sonia Pellegrini
Obsan*

Bases statistiques pour la planification hospitalière des cantons

L'Obsan propose aux cantons un outil pour la planification hospitalière, développé en collaboration avec Statistique Vaud. Le modèle, basé sur une analyse détaillée des données existantes, permet d'estimer les besoins futurs en soins.

*Marcel Widmer,
Sylvie Füglistler-Dousse,
Alexandre Oettli
Obsan,
Statistique Vaud Lausanne*

Collaboration transfrontalière entre l'Allemagne et la Suisse dans le domaine de la santé. Evaluation du projet pilote dans la région frontalière Bâle-Ville/Bâle-Campagne/Landkreis Lörrach. Phase III

L'Obsan a été mandaté une troisième fois pour l'évaluation du projet pilote sur la collaboration transfrontalière dans la région Bâle-Lörrach. Cette phase III se terminera en 2018. Par la suite, la possibilité d'une prise en charge transfrontalière devrait être inscrite dans la loi.

*Nicole Ruch,
Monika Diebold
Obsan*

Swiss Primary Health Care Active Monitoring (SPAM)

Le projet consiste à développer une structure de monitoring de la médecine de premier recours en Suisse composée d'indicateurs pertinents permettant de rendre compte de son fonctionnement et axée sur la qualité des soins et de la prise en charge des patients dans les cabinets médicaux suisses.

*Nicolas Senn,
Sonia Ebert,
Monika Diebold,
Marcel Widmer
Policlinique médicale
universitaire (PMU), Lausanne,
Obsan*

2.3 Professions de santé et offre de soins

La révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier a entraîné des changements dans le secteur stationnaire et influé sur les thématiques traitées par l'Obsan dans le domaine de l'offre de soins. L'OFSP a chargé l'Obsan de mandats d'évaluation portant sur deux projets: l'un visait à déterminer les effets sur la qualité des soins, l'autre les effets sur le coût et le financement du système de soins. L'OFSP a publié au printemps 2015 les deux rapports basés sur les données des années 2008 à 2013. Une mise à jour est prévue au printemps 2016.

Le nouveau financement hospitalier a aussi incité les cantons à mieux évaluer les besoins en séjours hospitaliers extra-cantonaux. Dans ce domaine, l'Obsan a accompagné un travail de Master of Public Health et publié le rapport qui en a résulté (Obsan Dossier 48). Ce dernier présente à l'aide de différents indicateurs l'évolution des flux de patients intercantonaux avant et après l'introduction du nouveau financement hospitalier, aux niveaux de la Suisse et des cantons. Il illustre les caractéristiques des prestations et des patients pour les hospitalisations hors canton. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble du pilotage des flux de patients par la politique de la santé et de la coopération intercantonale pratiquée dans le domaine de la planification.

Les patients qui sortent d'un hôpital de soins aigus bénéficient plus souvent que par le passé d'une aide et de soins à domicile. L'Obsan a publié au début de l'année une étude sur les chaînes de traitements et leurs interfaces (Obsan Bulletin 1/2015). Concrètement, cette étude indiquait le nombre de personnes qui, ayant subi un traitement en soins aigus, recourent à des prestations en aval. L'Obsan a ainsi montré le poids quantitatif de ces interfaces pour la coordination des soins.

La coordination des soins en comparaison internationale a fait l'objet d'une autre étude mandatée par l'OFSP. Il ressort de la publication «Potentiel d'amélioration dans la qualité et la coordination des soins aux 55 ans et plus» (Obsan Bulletin 2/2015) que la Suisse obtient des scores moyens à bons pour ce qui est de la qualité et de la coordination des soins.

Plusieurs projets sont en cours dans le domaine des professions de la santé. Les principaux portent sur des modèles d'estimation des besoins futurs de personnel, aussi bien pour le personnel des soins infirmiers que pour les médecins. Par ailleurs, l'Obsan a publié en 2015 un bulletin montrant les conséquences des restrictions à l'ouverture de cabinets médicaux à différentes phases du moratoire ainsi que l'évolution de l'effectif des médecins (Obsan Bulletin 4/2015).

Projets en cours

Evaluation des effets de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier sur la qualité des prestations hospitalières stationnaires

Sur mandat de l'OFSP l'Obsan analyse l'impact de la révision de la LAMal relative au financement hospitalier sur la qualité des prestations hospitalières dans les soins somatiques aigus stationnaires. Le premier rapport sera mis à jour en 2016.

*Marcel Widmer,
Dimitri Kohler
Obsan*

Evaluation de l'impact de la révision de la LAMal dans le domaine du financement hospitalier sur les coûts et le financement du système de santé. Actualisation 2014

Sur mandat de l'OFSP, l'Obsan analyse l'impact de la révision de la LAMal relative au financement hospitalier sur les coûts et le financement du système de santé. Le premier rapport sera mis à jour en 2016.

*Sonia Pellegrini,
Sacha Roth
Obsan*

Atlas suisse des soins de santé

En coopération avec l'Institut pour la recherche évaluative en médecine (IEFM) de l'Université de Berne, une page internet va être créée, illustrant les variations régionales des soins. La régionalisation correspond à une répartition entre des régions de soins hospitaliers et permet de comparer les taux de traitement.

*Lukas Staub,
Marcel Widmer,
Sonia Pellegrini
IEFM, Université de Berne,
Obsan*

Etat et évolution des effectifs en personnel de santé non médical

L'Obsan réalise en coordination avec la CDS et OdASanté un rapport sur l'état et l'évolution des effectifs en personnel non médical.

*Clémence Merçay,
Laila Burla,
Marcel Widmer
Obsan*

Détermination des besoins futurs en médecins

Sur mandat de l'OFSP, l'Obsan a élaboré un modèle de calcul devant servir à déterminer les effectifs et les besoins en médecins par spécialisation.

*Laila Burla,
Marcel Widmer
Obsan*

2.4 Santé mentale, maladie et handicap

La mission fondamentale de ce domaine de compétence consiste à analyser et à décrire les principales données empiriques sur la situation actuelle et l'évolution de la santé psychique, des maladies mentales et de leur traitement par le système de soins en Suisse. Les travaux suivants ont notamment été réalisés en 2015:

L'Obsan a rédigé le chapitre «Psychiatrie et psychothérapie» pour la publication «Système de santé suisse 2015–2017», éditée par l'économiste de la santé Willy Oggier. L'article présente l'épidémiologie des troubles psychiques en Suisse et à l'étranger et montre la place que ces derniers occupent dans le système de santé suisse et les coûts qu'ils occasionnent. Il décrit ensuite le système de soins des maladies psychiques par secteur (ambulatoire, médicaments, stationnaire) et par fournisseur de prestations (médecins, psychologues, services psychiatriques ambulatoires, cliniques psychiatriques). La fin de l'article est consacrée aux stratégies d'amélioration de la santé psychique et des soins psychiatriques en Suisse.

Dans le cadre des rapports cantonaux sur la santé (voir le chapitre 2.5 «Rapports de santé et monitoring»), l'Obsan a rédigé pour les cantons de Fribourg, de Genève, d'Uri et des Grisons ainsi que pour la Principauté de Liechtenstein un sous-chapitre sur la santé psychique et sur les ressources sanitaires de la population, en comparaison avec d'autres cantons et avec la Suisse. Pour cela, l'Obsan a évalué la santé psychique à l'aune des indicateurs «énergie et vitalité», «problèmes psychiques» et «symptômes dépressifs» de l'Enquête suisse sur la santé. Pour mesurer les «ressources de santé» il a recouru aux indicateurs «sentiment de maîtrise de la vie», «soutien social» et «sentiment de solitude» de la même enquête. Pour presque tous les indicateurs, on relève des valeurs plus positives en Suisse alémanique qu'en Suisse latine.

L'année 2015 a aussi été marquée par d'importantes coopérations au niveau national dans le domaine de la «santé psychique». L'Obsan a ainsi fourni des contributions majeures à trois projets dirigés par l'OFSP:

- il a apporté son soutien au projet «avenir de la psychiatrie en Suisse» et au rapport final demandé dans le postulat Stähelin 10.3255;
- il a contribué à la conception du «plan d'action pour la prévention du suicide en Suisse» de l'OFSP, lancé en réponse à la motion Ingold 11.3973 «Prévention du suicide. Mieux utiliser les leviers disponibles»;
- il a coopéré avec l'OFSP à la réalisation du rapport «La santé psychique en Suisse: état des lieux et champs d'action». Ce rapport a été mandaté par le Dialogue Politique nationale suisse de la santé (PNS), dans le but de poursuivre et de renforcer la prévention et l'identification précoce des maladies psychiques en Suisse.

L'Obsan a également participé à la conception et à l'élaboration du «Rapport de base sur la santé mentale», lancé par Promotion Santé Suisse. Cette organisation a pour principal but la constitution d'une base scientifique pour les programmes d'action cantonaux en matière de santé psychique. Ce rapport paraîtra en 2016.

Projets en cours

La santé psychique en Suisse, monitoring 2016

Le quatrième rapport de monitoring de l'Obsan concernant la santé psychique de la population suisse (après ceux de 2003, 2007 et 2012) met l'accent sur la santé et la maladie psychique, les facteurs de protection et de risque et le recours aux traitements. L'accroissement des cas d'invalidité et les coûts générés par les troubles psychiques constituent deux autres thèmes spécifiques. Ce rapport paraîtra en 2016.

**Daniela Schuler,
Nathalie Buscher,
Paul Camenzind**
Obsan

La dépression dans la population suisse dans une perspective longitudinale

Le rapport Obsan 56 «La dépression dans la population suisse» publié en 2013 montre l'ampleur et la distribution de la dépressivité dans la population. Il s'est avéré qu'à l'aide de la banque de données du Panel suisse de ménages (PSM), les symptômes dépressifs affectant la population suisse peuvent être étudiés dans une perspective longitudinale.

**Niklas Baer,
Oliver Lipps,
Paul Camenzind,
Daniela Schuler**
Services psychiatriques cantonaux de Bâle-Campagne, Liestal,
Centre de compétence suisse en sciences sociales (FORS),
Lausanne,
Obsan

Le suicide dans le canton de Zoug: analyse mandatée par la Direction de la santé du canton de Zoug.

L'Obsan analyse les données cantonales sur le suicide et les relie à la statistique des causes de décès de l'OFS. Le but est de tirer un bilan de la stratégie du canton en matière de prévention du suicide. Les résultats de l'analyse serviront à affiner les futures mesures de prévention.

**Daniela Schuler,
Paul Camenzind**
Obsan

Diagnostiques secondaires du spectre psychique (diagnostics F) dans les hôpitaux suisses de soins somatiques

Cette étude aborde la question des possibles traitements inadéquats pour des personnes souffrant de troubles psychiques. Une première étape consistera à appréhender les diagnostics F principaux et secondaires selon leur type et leur ampleur dans des hôpitaux de soins somatiques, et à chercher des signes d'éventuels traitements inadéquats pour de tels patients.

**Sylvie Füglistler-Dousse,
Daniela Schuler,
Paul Camenzind**
Obsan

2.5 Rapports de santé et monitoring

La sortie du Rapport national sur la santé a constitué un point marquant de l'année 2015. L'Obsan l'a présenté à la mi-août lors d'un symposium. La publication du rapport et la mise en ligne des résultats, dans le respect des délais, marquent l'achèvement du projet.

Le rapport s'adresse avant tout aux personnes intéressées par la santé publique. Consacré aux maladies chroniques, il montre les pistes d'intervention existant à différents niveaux. Le rapport contient une vaste palette d'informations sur la santé, de l'enfance au très grand âge.

L'équipe de l'Obsan a par ailleurs terminé la réalisation de plusieurs rapports sur la santé pour les cantons de Fribourg (avec en sus une brochure), de Genève, d'Uri, des Grisons ainsi que pour la Principauté de Liechtenstein. L'Obsan les a remis à ses mandants et la plupart ont été publiés avant la fin de l'année.

Enfin, l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé a publié début décembre un rapport auquel l'Obsan a largement collaboré.

L'année 2015 a aussi été marquée par la mise à jour des indicateurs en ligne, qui reflètent l'activité de monitoring de l'Obsan, et par leur transfert vers le nouveau site internet. Un projet vise à automatiser encore davantage leur production et à améliorer leur graphisme. Les internautes pourront en découvrir les résultats dans le courant de 2016.

L'Obsan a par ailleurs achevé un mandat du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur, qui consistait à concevoir des indicateurs destinés à mesurer la réalisation des buts du programme «Santé 2020». L'Obsan s'est ensuite vu confier le mandat de suivi visant la mise en œuvre de cette conception.

Projets en cours

Rapports cantonaux sur la santé 2015

Pour les cantons qui souhaitent avoir une vue d'ensemble des thématiques importantes de la santé, l'Obsan établit des «rapports cantonaux sur la santé» classiques, agrémentés de commentaires détaillés. Trois cantons (Genève, les Grisons et Uri) ont publié leur rapport dans la deuxième partie de 2015. Les rapports pour le canton de Fribourg ainsi que pour la Principauté de Liechtenstein vont suivre dans la première partie de 2016.

*Paul Camenzind,
Clémence Merçay,
Florence Moreau-Gruet,
Luca Petrini,
Nicole Ruch,
Daniela Schuler,
Isabelle Sturny
Obsan*

Indicateurs de mesure des objectifs du programme «Santé 2020»

L'Obsan réalise, pour le compte du secrétariat général du DFI, en coopération avec l'OFSP, une cinquantaine d'indicateurs destinés à mesurer la mise en œuvre de la stratégie «Santé 2020».

*Monika Diebold,
Nicole Ruch,
Claude Vuffray,
Pinky Girardin
Obsan,
BAG*



Yves Bertrand

Gestionnaire de projet

Liip SA, Fribourg
Agile Web Development

Témoignages de partenaires de l'Obsan

«L'Obsan: une institution de la Confédération et des cantons. Des fonctionnaires qui passent d'une pause à une autre et n'attendent rien d'autre que de pouvoir rentrer chez eux. Et qui mettent des années à prendre des décisions. Liip: une société Internet composée de développeurs chevelus et mal rasés, qui n'ont pas d'horaires et qui carburent à la pizza.

Voilà pour les clichés. La réalité est tout autre.

L'Obsan: une équipe dynamique, disponible et réactive. Une cheffe qui ne rechigne pas à mettre la main à la pâte pour que tout soit prêt dans les temps. Liip: une entreprise qui prévoit à son budget un poste de dépenses pour le bien-être de son personnel (séances de yoga, massages, etc.). Une entreprise qui titille les papilles et les neurones de ses employés en leur offrant des fruits frais de saison. Une entreprise pour laquelle l'équilibre entre travail et vie privée n'est pas un vain mot: preuve en est le temps partiel de la majorité de ses 130 employés. Une entreprise qui soutient la famille en offrant notamment aux nouveaux pères quatre semaines de congé parental.

Et voici que ces deux cultures ont fini par se rencontrer: l'Obsan et Liip ont imaginé, développé et réalisé ensemble un site internet à la fois épuré et convivial. Suffisamment épuré pour faire ressortir le travail scientifique de l'Obsan. Et suffisamment convivial pour amener les internautes à découvrir des indicateurs qui ne les intéressaient pas à priori. Un site internet qui permet aux stratèges, aux planificateurs et aux communicants d'accéder aisément et rapidement à des tableaux, des graphiques et des énoncés directement utilisables. Tous les buts que l'Obsan s'était fixés avant le lancement du projet ont été atteints. En attestent les réactions qu'a suscitées la mise en ligne du nouveau site en août 2015. Cette mise en ligne ne signifie pas la fin de l'aventure pour Liip. De concert avec l'Obsan, l'entreprise va continuer à développer le site. Attendez-vous à de nouvelles surprises.

A propos: parmi les employés de Liip, il s'en trouve quand même un qui a de longs cheveux et qui est mal rasé. Voilà donc le cliché sauf!»

Témoignages de partenaires de l'Obsan

«Lectrice assidue du Newsmail de l'Obsan, combien de fois je me suis arrêtée sur une publication dont j'aurais voulu être l'auteure! En Suisse, l'Obsan est un passage obligé pour quiconque travaille dans la recherche sur les soins de santé. L'observatoire publie des rapports de portée majeure, mais aussi des documents qui traitent de questions actuelles de la politique de santé. J'apprécie tout particulièrement le format de l'Obsan Bulletin, qui présente les résultats des recherches de manière claire et concise.

En tant que mandant, l'Obsan est un partenaire très agréable. Ses membres sont compétents et mettent la main à la pâte. Grâce à leur propre expérience en matière de recherche, ils savent tempérer les attentes et anticiper les difficultés qui peuvent se mettre en travers d'un projet. De quoi faciliter une collaboration constructive.»



Eliane Kraft

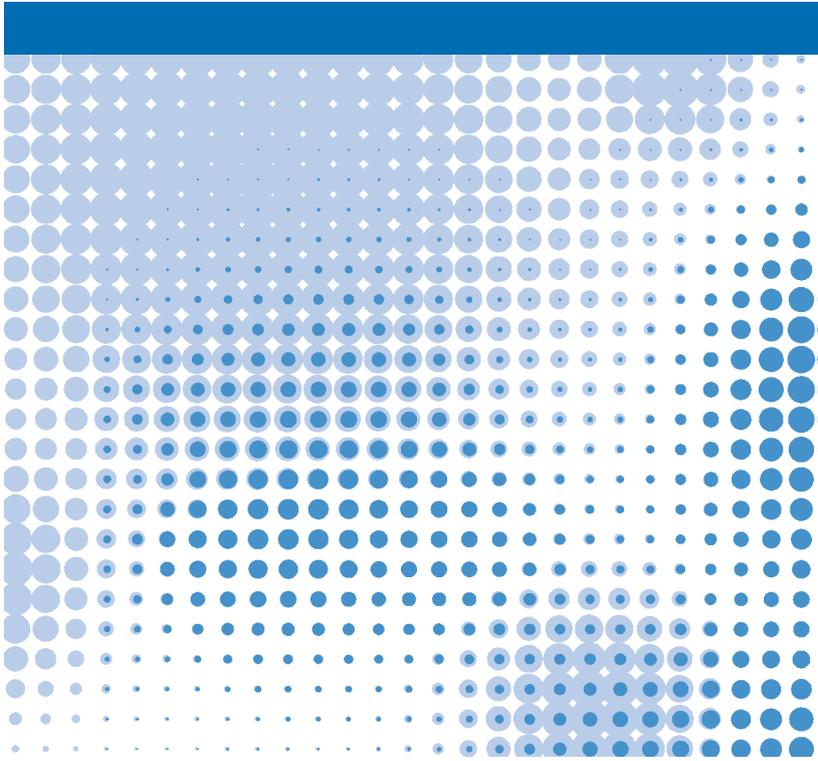
Cheffe du domaine santé
et âge

Ecoplan AG, Berne

3 Publications 2015

Type de publication	Auteurs, titre	Mois de parution
Obsan Rapport n°		
61	Pellegrini, S. & Roth, S.: Evolution des coûts et du financement du système de soins depuis l'introduction du nouveau financement hospitalier. Etude de base 2010–2012.	Mai 2015
62	Kohler, D., Widmer, M. & Weaver, F.: Les effets du nouveau financement hospitalier sur la qualité des prestations hospitalières stationnaires. Etude principale, 1 ^{re} étape 2008–2012.	Mai 2015
63	Merçay, C.: La santé dans le canton de Genève. Résultats de l'Enquête suisse sur la santé 2012 et de l'exploitation d'autres banques de données.	Novembre 2015
64 Publication en allemand	Petrini, L. & Camenzind, P.: La santé dans le canton des Grisons. Résultats sur la base de l'Enquête suisse sur la santé 2012 et d'autres sources de données.	Juillet 2015
65 Publication en allemand	Sturny, I.: La santé dans le canton d'Uri. Résultats sur la base de l'Enquête suisse sur la santé 2012 et d'autres sources de données (2 ^e rapport cantonal sur la santé).	Septembre 2015
67	Füglister-Dousse, S., Dutoit, L. & Pellegrini, S.: Soins de longue durée aux personnes âgées en Suisse. Evolutions 2006–2013.	Décembre 2015
68	Roth, S. & Pellegrini, S.: Virage ambulatoire. Transfert ou expansion de l'offre de soins?	Octobre 2015
Obsan Dossier n°		
44	Ebert, S., Peytremann-Bridevaux, I. & Senn, N.: Les programmes de prise en charge des maladies chroniques et de la multimorbidité en Suisse.	Août 2015
45 Publication en allemand, avec résumé en français	Djalali, S. & Rosemann, T.: Nouveaux modèles de soins pour les malades chroniques. Contexte et éléments clés.	Août 2015
46 Publication en allemand, avec résumé en français	Haslbeck, J., Klein, M., Bischofberger, I. & Sottas, B.: Vivre avec une maladie chronique. Le point de vue des patients et de leurs proches.	Août 2015
47 Publication en allemand, avec résumé en français	Götschi, T., Kahlmeier, S., Martin-Diener, E., Martin, B., Bize, R., Simonson, T. & Rathod, A.: Mobilité active et santé.	Août 2015
48 Publication en allemand, avec résumé en français	Huber, K.: Evolution des flux intercantonaux de patients liée au passage au libre choix de l'hôpital. Analyse des traitements hospitaliers dans les soins somatiques aigus stationnaires, de 2010 à 2013.	Octobre 2015

Obsan Dossier n°		
49 Publication en allemand, avec résumé en français	Bayer-Oglesby, L.: Collaboration transfrontalière entre l'Allemagne et la Suisse dans le domaine de la santé II. Evaluation du projet pilote mené dans la région frontalière Bâle-Ville / Bâle-Campagne / Landkreis Lörrach (Phase II).	Novembre 2015
50	Merçay, C.: Médecins de premier recours – Situation en Suisse, tendances récentes et comparaison internationale. Analyse de l'International Health Policy Survey 2015 du Commonwealth Fund sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).	Décembre 2015
Obsan Bulletin n°		
1/2015	Widmer, M. & Kohler, D.: Les chaînes de prise en charge et leurs interfaces.	Janvier 2015
2/2015	Camenzind, P. & Bonassi, T.: Potentiels d'amélioration dans la qualité et la coordination des soins aux 55 ans et plus.	Janvier 2015
3/2015	Observatoire Suisse de la santé: Rapport annuel 2014.	Avril 2015
4/2015	Roth, S. & Sturny, I.: Moratoire sur l'installation des médecins en cabinet privé: évolution de leur effectif.	Novembre 2015
Cahiers de l'Obsan		
	Observatoire suisse de la santé (Ed.): La santé en Suisse – Le point sur les maladies chroniques. Rapport national sur la santé 2015.	Août 2015



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI



Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen.
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.
L'Osservatorio svizzero della salute (Obsan) è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni.